

Introduction

Le bien-être et le respect de la personne sont au cœur du projet de La Résidence L'Azure Bleu.

Le mode de vie des résidents est similaire à celui de la vie quotidienne. La journée est rythmée autour des actes de la vie de tous les jours. Les activités proposées sont nombreuses et variées. Elles sont conçues et choisies en fonction des capacités, des besoins des bénéficiaires.

Population accueillie

L'Azure Bleu est un service résidentiel, à orientation foyer de vie, foyer d'accueil médicalisé (FAM), maison d'accueil médicalisé (MAS), accueillant 20 résidents (hommes et/ou femmes) âgé(e)s d'au minimum 18 ans et maximum 58 ans. Ces personnes présentent une déficience mentale légère ou modérée, parfois associée à des troubles du comportement et/ou à un handicap physique (double diagnostic).

Infrastructure

Implantée sur la commune de CHASTRES (WALCOURT), dans la province de NAMUR, la Résidence L'Azure Bleu se situe dans un milieu rural à proximité de commerces, d'entreprises et à quelques minutes du centre-ville.

L'établissement se situe à 18kms de la ville de Charleroi, riche en activités culturelles, mais aussi à proximité d'une base de loisirs (Barrage de l'Eau d'Eure).

La structure, composée de deux bâtiments, présente toutes les conditions requises et les aménagements nécessaires pour les personnes à mobilité réduite : rampes d'accès, couloirs spacieux permettant les déplacements mais aussi un ascenseur permettant aux personnes en fauteuil d'accéder à l'ensemble de la structure.

Ces deux enceintes sont distinctes et reliées par une petite place.

Les deux bâtiments se composent d'un rez-de-chaussée et d'un étage desservi par des escaliers et ascenseur, dans chacune des deux structures.

On y retrouve toute la commodité nécessaire : douches adaptées, sanitaires, salle de restauration, petit salon avec téléviseur mais aussi une salle bien-être avec baignoire à balnéothérapie pour assurer bien-être et détente aux résidents.

Les unités

Deux unités composent la Résidence : L'unité des Lilas(névroses) et l'unité Aubépine(psychoses)

Afin de respecter l'intimité de la personne accueillie, les chambres sont individuelles au sein des deux unités.

L'unité Aubépine regroupe 10 chambres individuelles d'environ 12 à 25 m² munie d'un point d'eau.

L'unité des Lilas se compose de 10 chambres individuelles d'environ 12 à 25 m², également munie de point d'eau.

Le résident pourra apporter s'il le souhaite une partie de son mobilier afin de personnaliser sa chambre.

Des salles dédiées aux activités sont implantées au sein des deux unités afin de proposer des activités journalières.

Ces activités diversifiées sont adaptées aux résidents : ateliers créatifs, peinture, jeux de sociétés, mandala...

L'unité Aubépine propose, de plus, une cuisine dans laquelle se dérouleront les ateliers cuisine. Ainsi les résidents qui le souhaitent pourront participer à des ateliers culinaires en réalisant soupes pour le souper ou des pâtisseries pour le goûter.

Les résidents pourront, de plus, se détendre ou se divertir dans le jardin ou sur la terrasse qui se trouve au sein de la structure : jardinage, barbecue, pétanque y sont organisés.

Références théoriques

Le projet pédagogique vise à créer un cadre de référence théorique et pratique souple, c'est-à-dire adaptable, permettant à chacun, d'accéder selon ses besoins et possibilités à une meilleure intégration sociale, à une meilleure autonomie et à un développement personnel satisfaisant dans un cadre de vie chaleureux, en restant le plus proche possible du quotidien de tout à chacun.

Notre objectif principal est de garantir au quotidien la qualité, la continuité et la sécurité des prestations liées au soin pour chacun des résidents dans le cadre de leur vie au sein de l'établissement ainsi que par l'écoute et la satisfaction de celui-ci et de ses proches.

- La collaboration infirmières/ aide- soignante / Educateur
- Les dimensions du soin : être en relation, prévenir, éduquer, maintenir, traiter, réhabiliter permettant ainsi l'accompagnement du résident tout au long de sa vie et de sa fin de vie au sein de l'établissement.

Le travail de l'équipe éducative est l'intégration citoyenne, c'est-à-dire favoriser la satisfaction des besoins, selon la pyramide de MASLOW : la couverture des besoins physiologiques, les besoins de sécurité, l'appartenance, l'estime de soi...

Le principe « d'humanité » est un des fondements de notre institution.

« L'humanité est l'ensemble des particularités qui permet à l'homme de se reconnaître dans son espèce l'humanité et de se reconnaître un autre homme comme faisant partie de l'humanité » Yves Gineste et Rosette Marescotti. Pour eux, ces particularités sont : la verticalité, le regard échangé, l'intelligence, la capacité de toucher l'autre, le sourire et le rire, le regroupement familial, le repas, la socialisation etc.

« L'humanité » est une approche des soins fondée sur l'adaptation du soignant au patient, qui doit toujours être considéré comme une personne. C'est aussi une philosophie du lien, du soutien et de l'accompagnement dans laquelle chacun est considéré comme quelqu'un d'autonome à vie, qui peut faire ses propres choix et sait ce qui est mieux pour lui.

Présentation Finalité du service

Le bien-être et le respect de la personne sont au cœur du projet de la résidence « L'Azuré Bleu ».

La structure offre à 20 adultes présentant une déficience mentale légère ou modérée, parfois associée à des troubles du comportement et/ou à un handicap physique, une prise en charge complète tant médicale qu'éducative dans un cadre familial.

Celle-ci est ouverte 24h/24 et toute l'année.

La Qualité de Vie des résidents est une réelle préoccupation pour l'équipe pluri-disciplinaire. C'est pourquoi une prise en charge individuelle globale est mise en place à l'arrivée du résident au sein de notre institution, afin de permettre à celui-ci de vivre « à son rythme » tout en tenant compte de son histoire, ses forces et faiblesses, son opinion, idéologie politique ou religieuse.

Afin d'offrir la prise en charge la plus complète et adéquate aux résidents, ces derniers sont regroupés en fonction de leur pathologie, mais, par petit groupe en fonction de leur compétences et difficultés qui sont mesurés au travers d'échelle de comportement adaptatif, et cela dans un cadre adapté.

Un projet individualisé appelé Projet Pédagogique Individuel (PPI) est élaboré avec les divers intervenants, afin d'accompagner la personne à progresser dans son autonomie au quotidien. L'équipe éducative est responsable de la mise en place du suivi de ces projets individualisés. Les projets sont adaptés aux besoins, capacités et aspirations des résidents. Le PPI permet une individualisation de l'accueil du résident.

Le PPI se déroule en plusieurs étapes :

- A l'arrivée ou dans la mesure du possible, avant son entrée au sein de l'institution, un recueil de données est réalisé par l'éducateur en chef afin de mieux connaître le résident par rapport à son histoire de vie. L'autonomie du résident est par la suite évaluée par le biais d'une grille d'évaluation : toilette, marche...
- Un temps d'observation d'une durée de 3 mois permet de recueillir les observations générales : activités, repas, sommeil, humeur... y sont répertoriés au travers d'une grille d'observation.
- Les objectifs principaux du résident sont constitués par l'équipe pluridisciplinaire en réunion, puis présentés à la famille ou tuteur et si possible le résident lors d'une réunion. S'ils sont en accord avec ce qui est proposé, le projet est validé.
- Un second temps d'observation de 3 mois permet de vérifier si les objectifs peuvent ou non être atteints mais aussi font ressortir l'évolution du résident. Après 6 mois (deux périodes d'essai de trois mois), un bilan est réalisé et dresse les objectifs annuels qui vont structurer le travail de l'équipe. Le bilan est établi si possible avec le résident, sa famille et/ ou son tuteur. Les objectifs sont régulièrement revus en réunions d'équipes et réévalués annuellement.

L'accompagnement intègre de plus, un suivi médical et paramédical.

Le suivi médical est assuré par un médecin généraliste qui traite les problèmes médicaux et la médecine préventive.

Il a, à charge la tenue du dossier médical, les traitements, les visites hebdomadaires auprès des résidents mais aussi la coordination entre les soins et le service paramédicale.

Un médecin psychiatre intervient également et traite les problèmes d'ordre psychologiques et comportementaux. Il régularise si besoin, la médication du résident.

Les infirmières centralisent les données médicales, effectuent les toilettes et les soins à prodiguer, préparent et commandent les médicaments, la prise de rendez-vous et l'accompagnement chez les spécialistes, cela en collaboration avec le généraliste.

En fonction des besoins, un suivi psychologique peut être proposé.

Des intervenants paramédicaux extérieurs se joindront à nous (podologue, dentiste, logopède, ergothérapeute..).

Les activités

Le résident bénéficie d'un large choix d'activités organisés au sein ou à l'extérieur de la Résidence.

Les diverses activités proposées (internes et externes > voir tableau qui suit le canevas d'une journée type) sont adaptées aux capacités réelles des personnes prises en charge et tiennent compte au maximum de leurs envies.

Celles-ci ont pour objectifs le bien-être et l'amélioration de l'autonomie du résident mais elles répondent aussi aux besoins et attentes des résidents.

Notre optique sera de travailler le nivellement par le haut et de mettre les compétences en commun afin de développer l'esprit d'appartenance (cf grille de Maslow)

Deux périodes d'activités sont proposées chaque jour aux résidents, soit en groupes distincts, ou en travail individualisé :

- La première le matin,
- La seconde l'après-midi.

Elles sont organisées soit au sein du foyer de vie dans les salles d'activités, soit à l'extérieur. Les activités proposées sont adaptées aux compétences des résidents accueillis. Les activités sont essentiellement basées sur le bien-être de la personne mais également sur le maintien et le développement des acquis et de l'autonomie au quotidien.

Les activités sont réparties en quatre types :

1. Les activités éducatives, qui visent à acquérir de nouvelles compétences cognitives, améliorer l'autonomie au quotidien et maintenir les acquis, notamment au niveau de l'hygiène.
2. Les activités artistiques, qui ont pour but essentiel d'améliorer la créativité par le biais d'activités musicales, manuelles etc.... en veillant à les adapter aux compétences de la personne.
3. Les activités « sportives », ont pour objectifs le bien-être et la santé du résident (piscine, balnéothérapie, psychomotricité, handi-judo, hippothérapie, zoothérapie...)
4. Les activités récréatives (cinéma, promenades, bowling, etc.), visent l'intégration sociale et la détente.

Les ressources environnementales existantes (Complexe du Barrage de l'Eau d'Eure) au niveau sportif, sociales, ou encore culturelles sont mises à profit.

Les équipes veillent à l'intégration sociale des résidents c'est pourquoi activités sportives extérieures, fêtes, achats dans les supermarchés, sortie sur le marché, repas dans les restaurants ou fast food... leur seront proposées.

L'Azure Bleu tient à conserver le lien familial entre le résident et ses proches (téléphone, internet, courrier).

Des week-ends de retour en famille sont organisés.

La logistique de ces retours est prise en charge par le foyer en fonction des besoins des résidents et des familles. Les dates et modalités sont transmises chaque début d'année aux familles.

Il est cependant toujours possible, pour les familles qui en expriment la demande, de récupérer leurs protégés pour un retour hors du calendrier de base fixé par l'institution (4 retours minimum par ans)

Un carnet de liaison permet à la famille de suivre l'évolution du résident. Les particularités comportementales et les progrès éventuels y sont notés.

Ce document contient également toutes les prescriptions et posologies médicamenteuses qui concernent le résident. Les familles peuvent suivre l'évolution de leur enfant en contactant les professionnels de santé de la Résidence.

Journée type

Le rythme de la journée au sein de la résidence est adapté à celui des personnes accueillies.

Durant la semaine, les résidents se lèvent entre 7h00 et 8h30. Après le petit déjeuner, la toilette est réalisée.

Vers 10h00, une première activité leur est proposée, soit à l'intérieur de la résidence, soit à l'extérieur de celle-ci.

Vers 12h15, un repas préparé par une cuisine centralisée est servi, suivi d'un temps de repos pour le ou les résidents qui en expriment le besoin.

De 14h00 à 16h00, une seconde activité est organisée. S'ensuit le goûter, puis d'un temps de pause avec discussions à bâtons rompus, jeux de sociétés, moment de détente.

L'heure du coucher est fixée à 22h30 toujours en fonction des besoins du résident.

Le rythme de vie proposé le week-end est plus lent. Les résidents se lèvent quand ils le souhaitent. Les activités proposées sont de types récréatifs et occupationnels : visionnage d'un film, loto, jeux de sociétés...

Planning d'activités Unité les Lilas

<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Week-end</i>
Matin (9h30/10h00)					<i>Activités récréatives, occupationnelles : visionnage d'un film, loto... Grandes sorties : zoo, parc de loisirs...</i>
<i>Groupe A</i>	<i>Groupe A</i>	<i>Groupe A</i>	<i>Groupe A</i>	<i>Groupe A</i>	
<i>Relaxation / Snoezelen</i>	<i>Décoration du Cadre de Vie / Expression</i>	<i>Activités Sportives</i>	<i>Hippothérapie</i>	<i>Sortie sur le marché de Thy-le – Château</i>	
<i>Groupe B</i>	<i>Groupe B</i>	<i>Groupe B</i>	<i>Groupe B</i>	<i>Groupe B</i>	
<i>Hippothérapie</i>	<i>Sortie sur le Marché de Walcourt</i>	<i>Rangement des lieux de vies/ Activités Projet à moyen ou long terme</i>	<i>Relaxation / Snoezelen</i>	<i>Esthétique</i>	
<p>12h15 : Repas</p> <p><i>Rangement Vaisselle Sieste selon les besoins du Résident</i></p>					

Planning d'activités Unité les Lilas

<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Week-end</i>
Après-Midi (14h/14h30)					<i>Activités récréatives, occupationnelles : visionnage d'un film, loto... Grandes sorties : zoo, parc de loisirs...</i>
<i>Groupe A</i>	<i>Groupe A</i>	<i>Groupe A</i>	<i>Groupe A</i>	<i>Groupe A</i>	
<i>Sorties / Visites Culturelles</i>	<i>Cinéma/ Théâtre</i>	<i>Rangement des lieux de vies/ Activités Projet à moyen ou long terme</i>	<i>Expression Musicale/ Expression Corporelle</i>	<i>Atelier Culinaire</i>	
<i>Groupe B</i>	<i>Groupe B</i>	<i>Groupe B</i>	<i>Groupe B</i>	<i>Groupe B</i>	
<i>Relaxation / Snoezelen</i>	<i>Apprentissage : calcul, lecture, écriture</i>	<i>Activités Sportives</i>	<i>Bowling</i>	<i>Sortie dans les supermarchés (Achat personnel)</i>	
Collation					
16h30 : Activités de types occupationnelles					

Planning d'activités Unité les Aubépines

<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Week-end</i>
Matin (9h30/10h00)					<i>Activités récréatives , occupationnelles : visionnage d'un film, loto... Grandes sorties : zoo, parc de loisirs...</i>
<i>Groupe A</i>	<i>Groupe A</i>	<i>Groupe A</i>	<i>Groupe A</i>	<i>Groupe A</i>	
<i>Relaxation / Snoezelen</i>	<i>Décoration du Cadre de Vie / Expression</i>	<i>Activités Sportives</i>	<i>Hippothérapie</i>	<i>Sortie sur le marché de Thy-le -Château</i>	
<i>Groupe B</i>	<i>Groupe B</i>	<i>Groupe B</i>	<i>Groupe B</i>	<i>Groupe B</i>	
<i>Hippothérapie</i>	<i>Sortie sur le Marché de Walcourt</i>	<i>Rangement des lieux de vies/ Activités Projet à moyen ou long terme</i>	<i>Relaxation / Snoezelen</i>	<i>Esthétique</i>	
<p>12h15 : Repas</p> <p><i>Rangement Vaisselle Sieste selon les besoins du Résident</i></p>					

Planning d'activités Unité les Aubépines

<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Week-end</i>
Après-Midi (14h/14h30)					<i>Activités récréatives, occupationnelles : visionnage d'un film, loto... Grandes sorties : zoo, parc de loisirs...</i>
<i>Groupe A</i>	<i>Groupe A</i>	<i>Groupe A</i>	<i>Groupe A</i>	<i>Groupe A</i>	
<i>Sorties / Visites Culturelles</i>	<i>Cinéma/ Théâtre</i>	<i>Rangement des lieux de vies/ Activités Projet à moyen ou long terme</i>	<i>Expression Musicale/ Expression Corporelle</i>	<i>Atelier Culinaire</i>	
<i>Groupe B</i>	<i>Groupe B</i>	<i>Groupe B</i>	<i>Groupe B</i>	<i>Groupe B</i>	
<i>Relaxation / Snoezelen</i>	<i>Apprentissage : calcul, lecture, écriture</i>	<i>Activités Sportives</i>	<i>Bowling</i>	<i>Sortie dans les supermarchés (Achat personnel)</i>	
Collation					
16h30: Activités de types occupationnelles					

Procédures de coordination et de concertation

Organigramme fonctionnel et hiérarchique

Entre travailleurs :

Des réunions entre l'équipe pluridisciplinaire ont lieu au sein de notre institution à raison deux fois par mois (avec l'équipe en place de façon quotidienne). Systématiquement les problématiques et progrès de chaque résident sera abordé.

Une réunion tous les trois mois avec tous les intervenants (éducateurs, infirmiers, aide-soignant, médecin généraliste, psychiatre, Direction, Conseil d'Administration)

Des réunions pédagogiques ont lieu afin d'analyser des situations, des comportements mais aussi de discuter entre travailleurs des programmes pédagogiques individuels.

Des réunions de direction sont organisées et se déroulent à raison d'une fois par semaine et regroupent les différents responsables et la direction principale.

Avec les familles :

Nous sommes à la disposition des familles pour quelconques informations.

Une permanence est assurée par un membre de la direction chaque jour de la semaine de 10h à 12h et de 14h à 16h afin d'y recevoir les familles qui le désirent.

Entre résidents :

Les résidents peuvent s'exprimer par le biais d'un groupe d'expression appelé « conseil des usagers ». Celui-ci se déroule à raison d'une fois par mois. Il y réunit les résidents et les éducateurs afin de favoriser la communication en créant un temps et un lieu uniquement dédié à l'expression du résident sur ses envies et désirs.

Cela facilite d'une part les échanges d'informations propres à la vie du foyer, et d'autre part l'implication des résidents dans certaines prises de décisions relative à la vie du foyer et les activités.

Ces « conseils des usagers » ont pour but de développer la prise d'initiatives, mais aussi l'écoute, et la prise en compte des volontés.

Un Président du Conseil des usagers sera nommé par vote démocratique par ses co-habitants.

Un rapport détaillé du contenu de la réunion sera notifié dans un cahier spécifique.

Notre approche globale du travail :

Accompagnement à long terme de personnes souffrant de névroses et de psychoses

L'entourage (milieu de vie) sera une structure durable dans la vie du résident.

Il nous appartient donc de tout mettre en place pour qu'il s'y sente bien : embellissement du cadre de vie global, intimité et personnalisation de sa chambre, sécurisation du nouveau milieu de vie.

Tant d'éléments que notre équipe aura à cœur à chaque instant.

L'importance de la relation éducative est primordiale, s'il joue un rôle éducatif, il jouera aussi un rôle normatif et parental. Le choix de l'équipe est donc primordial.

Il faut considérer les névroses et les psychoses sous un angle comportementaliste et non psychanalytique. Du moins au niveau de l'équipe éducative car elle ne peut en aucun cas s'octroyer le rôle de psychothérapeute.

Le résident est à considérer sous un angle différent. Il n'est pas seulement malade, de l'esprit ou du corps, mais affecté par des soins cliniques qu'il a sans nul doute vécu fréquemment dans le passé.

Nous devons le voir comme un être humain réagissant aux relations vécues dans son passé, sa vision des soignants, des co-habitants et de la représentation qu'il a de lui-même. Celle-ci résulte de ses expériences heureuses ou non. Il traîne avec lui son environnement social immédiat, mais aussi son apprentissage psycho-social existentiel. De ce fait, il négocie donc de façon inadéquate les nouvelles propositions éducatives.

Nous devons donc mettre en valeur le potentiel et les ressources de la personne plutôt que les déficits engendrés par les épisodes du passé.

Notre maison doit répondre à deux critères :

- la constance et la durée de l'investissement de l'éducateur. Il est donc primordial de choisir une équipe ayant de l'expérience, voulant travailler dans la durée et qui est capable de supporter, les sentiments de déception et de frustration.

Avec la population que nous allons accueillir, la verbalisation, que ce soit dans le cas de névroses ou de psychoses, est un gage incontournable pour garantir le succès de notre projet. Cette verbalisation de chaque instant doit être sans interprétation de ses propres valeurs, mais en s'appuyant sur les affects et les émotions du résident. Qu'est-ce qui a pu amener le résident à agir de la sorte ? Y- a- t-il eu des éléments déclencheurs ? est-ce cyclique ?

Lorsque l'un de nos protégés à un mouvement réactionnel, cela l'amène à dévoiler ses pulsions. Notre but est de viser les mécanismes d'identification qui permettront au résident de s'approprier son vécu et de nous en parler.

- Notre équipe mettra en place une diversification des espaces, rendra les activités quotidiennes conviviales. Développer les activités de groupe suscite des réactions (jalousie, amitié, concurrence, envie....) Il nous appartiendra donc ici encore de poser des mots sur chaque réaction, sans jugement mais avec discernement.

Travailler dans l'ici et maintenant sans faire fi du passé, mais jouer la carte du réel. Mettre des repères spatio-temporels.

Au niveau des activités, des tableaux seront placés dans toutes les pièces pour que le résident manifeste le moins d'angoisse possible et qu'il sache de quoi est faite sa journée et sa semaine. Les activités auront un axe bien spécifique. Nous partirons des besoins de la personne par des observations précises, les objectifs visés, nous évaluerons les moyens à mettre en place, l'encadrement, les méthodes d'évaluation, le constat et nous fixerons de nouveaux objectifs en tenant compte des réelles compétences de la personne afin d'éviter toute frustration inutile à soigner sa propre image.

La volonté des cadres de l'institution est d'avoir une équipe qui se formera de façon permanente en interne ou en externe pour avoir un maximum d'outils pédagogiques au service du Résident.



ORGANIGRAMME

